

M@gistère

p.3

Education prioritaire
et manque de moyens :
la lutte s'organise sur Ivry

p.4

p.4

Grève interpro
le 9 avril :

**il faut des POSTES
et des MOYENS
EN GRÈVE LE**

9 AVRIL

Sud Solidaires www.sudeducation.org



Nouveaux rythmes :
où en sommes-nous
dans le département ?

p.5

Le journal du 94
sup. n° 5 - Appel du Sud n° 97
mars 2015

Le journal du

94

Décharges de direction

Lors d'un groupe de travail, qui s'est tenu le 9 février, l'Inspection académique a fait part de son projet de retirer une partie du temps de décharge pour des écoles situées en REP... Ces décharges supplémentaires avaient pourtant été allouées il y a quelques années dans le cadre des moyens supplémentaires pour l'éducation prioritaire.

Après la suppression de postes RASED, les effectifs chargés dans les classes, l'insuffisance de moyens de remplacements, l'insuffisance de classe d'accueil pour les élèves allophones, l'inexistence de la médecine professionnelle, la misère de la médecine scolaire, l'absence d'assistante sociale ou d'infirmière scolaire, voilà les décharges de direction pensées comme des variables d'ajustement...

La DASEN adopte une posture politique en « offrant » gracieusement un peu plus de décharges aux écoles qui sortent du dispositif REP et en récupérant sur le dos de celles qui restent en REP !

C'est une nouvelle violence institutionnelle faite aux écoles. Moins de temps de décharge, c'est moins de disponibilité pour travailler avec les familles et les enfants. C'est moins de disponibilité pour gérer toutes les mesures d'accompagnement éducatives qui aident nos élèves, etc. C'est donc une perte pour toute l'équipe.

C'est aussi une perte pour les collègues qui complètent les services de nos collègues chargé-e-s de direction.

C'est un mépris envers les directrices et directeurs que la hiérarchie n'hésite pas à utiliser quand il s'agit de transmettre les mauvaises nouvelles ou pour remplir toute cette paperasserie inutile contre l'échec scolaire, mais tellement utile pour « faire semblant ».

C'est une forme de violence inouïe, à l'heure où le gouvernement nous demande de lutter pour la démocratie, la laïcité etc. et contre le terrorisme, l'intolérance, etc.

p.2

C'est enfin d'un cynisme remarquable à l'heure où le gouvernement se répand dans les médias sur la réforme de l'éducation prioritaire censée donner plus à celles et ceux qui ont moins.

- Allons-nous, encore une fois, bougonner en salle des maîtres et des maîtresses ?

- Ou allons-nous nous retrouver massivement pour exprimer notre colère et exiger des moyens suffisants et pérennes pour exercer notre métier dans des conditions décentes permettant la réussite de tous les enfants et partout ?

La DASEN a confirmé ses choix lors du CTSD du 5 mars, les décharges de direction seront modifiées dès la prochaine rentrée, seules neuf écoles sortant de l'éducation prioritaire pourraient conserver leur décharge pendant un an à condition que le directeur ne change pas.

ZONE	quart de décharge	demi décharge	décharge complète
banale	4 à 7 classes	8 à 11 classes	12 classes ou plus
REP	4 à 5 classes	5 à 8 classes	9 classes ou plu
REP +	4 classes	5 à 6 classes	7 classes ou plus

nouvelles modalités ! Autant dire, une dégradation de l'enseignement prioritaire, oui le Val-de-Marne avait adopté de longue date des normes plus favorables pourquoi s'aligner sur le moins disant ? Quelle chance de réussir auront les élèves de REP quand on choisit de dégrader leurs conditions d'enseignement ?

SUD ÉDUCATION CRETEIL DENONCE CET ÉTAT DE FAIT IMPOSÉ PAR LA DASEN,
N'Y VOIT QUE GESTION COMPTABLE QUI PARTICIPE À LA DESTRUCTION DE NOTRE SYSTÈME SCOLAIRE !

Cette décision va «impacter» fortement le mouvement 2015 et les conditions de travail dans les écoles REP. Quelles seront les conséquences d'une telle décision à court et à long terme ? Le départ d'un certain nombre de collègues qui n'accepteront pas ces dégradations de leurs conditions de travail ? La fuite de certaines familles qui n'accepteront pas que leurs enfants patissent de ces

Lettre ouverte des directeurs et directrices

Nous reproduisons ici le second texte émanant de collègues directrices et directeurs de Champigny. Si nous pensons que ce lutte concerne toutes et tous les collègues des écoles REP et banales, il est important de donner la parole aux premiers concernés.

« Face à l'onde de choc, vous n'êtes pas seuls, nous serons à vos côtés pour vous épauler »

François Hollande, vœux au monde éducatif, 21/01/2015.

« C'est en répondant davantage à la singularité de chaque territoire, de chaque école, que l'on répondra mieux aux besoins des élèves et que notre système éducatif gagnera en efficacité. »

Najat Vallaud-Belkacem, 04/03/2015.

À l'heure où l'école est devenue priorité nationale.

À l'heure où l'école et donc les directeurs se retrouvent en première ligne pour lutter contre toute forme d'intolérance.

À l'heure où les autorités les plus hautes nous délivrent des messages de soutien et de confiance.

À l'heure où l'on nous parle d'une nécessaire bienveillance auprès de nos élèves, notre administration n'hésite pas à faire preuve de mépris et de maltraitance à l'égard de ses personnels...

L'année 2015 s'annonçait comme celle de la refondation.

En éducation prioritaire, l'école est confrontée à la vulnérabilité généralisée des populations qui la fréquente. Les conditions de vie de nos élèves et de leurs parents sont difficiles, les conditions de

SUD éducation Créteil appelle les enseignant-e-s à se réunir entre collègues, en AG de ville pour décider des mobilisations à construire face au manque de moyens dans nos écoles.

SUD Education Créteil va contacter les autres organisations syndicales du département dans le cadre de l'appel à la grève interprofessionnelle du 9 avril et va proposer de rédiger une lettre ouverte à la DASEN à faire signer à l'ensemble des collègues du département.

travail des enseignants sont difficiles, le recrutement des professeurs est difficile.

En éducation prioritaire, dans le Val de Marne, depuis l'année 2000, on avait octroyé un peu de temps supplémentaire aux directeurs des écoles pour effectuer leur travail de direction.

On vient de leur retirer. Du temps en moins pour recevoir les familles, les accompagner dans leurs démarches, du temps en moins pour animer, impulser des actions au sein des équipes pédagogiques, du temps en moins pour travailler sur les parcours personnalisés des élèves qui ont des besoins particuliers, du temps en moins pour construire et poursuivre des partenariats de l'école avec l'extérieur. Ce temps devra être consacré à de l'enseignement devant élèves.

Quelle idée dévalorisante a-t-on de notre travail pour que d'un simple claquement de doigt, ce temps supplémentaire soit ainsi supprimé ?

Dans ces conditions, la refondation, pour certains directeurs de l'éducation prioritaire se traduit concrètement par une démolition d'une grande partie du travail accompli, loué par ceux-là mêmes qui le démolissent.

Petit problème de math dans le cadre de la FOAD... sur le nombre en maternelle

Avant mon école était en REP et ma directrice avait une demi décharge, l'année prochaine mon école reste en REP mais ma directrice aura un quart de décharge.

Combien de temps de décharge va perdre ma directrice ?

opération: _____

Quelles seront les conséquences sur la vie de mon école et sur ma scolarité?

phrase réponse: _____

Ma directrice vit très mal cette décision et pense quitter l'école, quelqu'un souhaitera t'il prendre sa suite ?

phrase réponse: _____

Beaucoup de parents quittent le quartier afin de changer de secteur scolaire, mes parents devront-ils faire ce choix également?

phrase réponse: _____



Pour la suppression de « M@gistère » : Marre de se taire

Le ministère a imposé, sans aucune concertation, de nouvelles modalités de formation pour les enseignant-e-s, en instaurant le système de formation numérique à distance : « M@gistère ».

Outre que cet « outil » mêle habilement formation et évaluation des enseignant-e-s, qui sont « noté-e-s », et peut se transformer en outil de fichage des enseignant-e-s, il ne correspond pas à l'idée que nous nous faisons d'une formation digne de ce nom.

C'est pourquoi nous demandons sa suppression et exigeons un retour à la formation continue « en présentiel », afin de réfléchir et travailler en coopération sur des thèmes choisis par les enseignant-e-s, en fonction de leurs besoins réels, et non à partir d'une liste de besoins supposés, établie par la hiérarchie.

Nom Prénom	Ecole	Signature

Education prioritaire et manque de moyens : la lutte s'organise sur Ivry

Un collectif enseignant s'est monté sur Ivry suite à une AG de ville lors de la grève du 3 février. Une trentaine de collègues (primaire et secondaire) se sont réunis autour du collège Romain Rolland qui revendique l'intégration en Education Prioritaire, le collège Molière en mouvement contre des suppressions de classes (carte scolaire revue) et le collège Wallon mobilisé contre une DHG en baisse. Alors que nos élèves sont les mêmes comment comprendre que tous les collèges de la ville soient classés sauf Romain Rolland ? Alors que nos élèves sont issus des quartiers populaires comment comprendre que les moyens alloués soient en baisse dans les collèges ? L'éducation prioritaire sans les moyens qui vont avec c'est comme un vélo sans pédale : sur le plat ça va mais dès que ça devient raide on n'avance plus ! Très vite la nécessité de faire le lien avec le 1er degré est apparue tant les problèmes sont nombreux sur la ville : manque de RASED, effectifs chargés, formation bidon, manque de remplacement, manque de classe d'accueil pour les élèves allophones. Une première initiative, soutenue par la FCPE Ivry, a été l'organisation d'une manifestation samedi 7 mars dans le centre ville afin de sensibiliser les habitants aux problèmes rencontrés dans les écoles et collèges. Pari réussi puisqu'une centaine de personnes ont manifesté, un

article est paru dans le Parisien etc... La prochaine étape est l'organisation d'une réunion publique avec l'aide de la mairie afin de mobiliser davantage les parents d'élèves, d'organiser des actions coups de poing pour sortir du traditionnel mais nécessaire rassemblement devant la DSDEN, de faire le lien avec les collègues de Vitry qui rencontrent les mêmes problématiques. La journée de grève du 9 avril sera une étape de plus dans la construction du rapport de force. L'idée d'une journée de grève spécifique Ivry-Vitry est également en discussion.



Le 9 avril : toutes et tous en grève !

9 avril • Grève interprofessionnelle, enfin !

CGT, FO et Solidaires appellent à une journée de grève nationale interprofessionnelle et de manifestations, le jeudi 9 avril, et l'intersyndicale de la fonction publique CGT - FO - Solidaires - FSU - FA-FP appelle l'ensemble des personnels des trois fonctions publiques à cette grève du public et du privé.

Ensemble, nous exprimerons notre refus de l'austérité, de la casse des services publics, des cadeaux aux patrons et actionnaires, de la détérioration de nos conditions de travail et de vie.

Ensemble, nous exigerons un autre partage des richesses que nous produisons par notre travail et qui sont aujourd'hui confisquées par les capitalistes.

Le pacte de responsabilité se traduit par 50 milliards de coupes budgétaires et ampute les budgets de la protection sociale et des services publics. Le gel des traitements depuis 2010 a des conséquences désastreuses pour les personnels.

Nous serons en grève le 9 avril pour commencer un processus de lutte : c'est notre mobilisation massive le 9 qui peut permettre la construction d'un affrontement avec le gouvernement et le MEDEF. Il est temps de passer à l'action pour stopper les dégradations sans fin et imposer des alternatives. Construisons la grève du 9 avril et ses suites !

Austérité • L'éducation n'y coupe pas

L'Éducation nationale, l'enseignement supérieur et la recherche n'échappent pas à l'austérité : redéploiements budgétaires et dégradations des conditions de travail pour les élèves et les personnels, effectifs de plus en plus lourds dans les classes, refonte de l'Éducation prioritaire qui met à l'écart de nombreux établissements et écoles, application d'une réforme des rythmes que nous continuons de combattre, priorité à l'apprentissage au détriment de l'enseignement professionnel public, enseignement supérieur et recherche exsangues suite au désengagement financier de l'État et au développement de la concurrence... Les statuts des personnels sont attaqués et la réforme territoriale fait planer de lourdes menaces. Le développement de la précarité dans tous les secteurs est inacceptable pour les personnels concernés et fragilise les statuts et les services publics. La réforme du collège s'inscrit dans le droit fil des précédentes : « autonomie » et mise en concurrence des établissements et des équipes, externalisation du traitement de la difficulté scolaire hors de la classe, annualisation rampante...

Pour gagner sur les questions scolaires, il faut changer le rapport de force et imposer de rompre avec l'austérité. Le 9 avril, c'est l'occasion de commencer.

La grève du 9 avril se prépare activement dans les départements ! En plus de l'appel interprofessionnel national, un appel à la grève des organisations syndicales de la fonction publique a été lancé, ainsi que deux appels Education nationale (premier et second degré). Des appels intersyndicaux existent aussi au niveau académique pour le second degré, et au niveau départemental pour le premier degré.

Nouveaux rythmes : où en sommes-nous dans le 94 ?

Cette année les communes ont fonctionné tant bien que mal, certaines avaient proposé un PEDT, une nouvelle organisation horaire et des activités périscolaires. D'autres ont refusé de faire un PEDT et ont organisé la journée avec un minimum de changement.

Les difficultés rencontrées par les différents acteurs et usagers de ces nouveaux rythmes sont celles que les communes, les enseignants, les agents territoriaux et les parents ont dénoncé tout au long de la lutte contre la mise en place de ces rythmes !

Pour les enfants et les familles, on note plus de fatigue, une gestion du temps rendue plus difficile, les horaires de classe étant très différents des horaires de travail des parents ! Le temps de présence à l'école des enfants s'est allongé, ils vivent encore plus en collectivité dans des conditions matérielles trop souvent inadaptées : locaux insuffisants et/ou trop petits, manque d'animateurs....

Pour les enseignants, passer de 4 jours à 4 jours ½ est une dégradation de leurs conditions de travail ! Ce à quoi s'ajoutent les 108 heures annualisées qui plombent un peu plus la semaine ! Le matin avant la classe : rencontre avec les familles ; APC le midi ; conseil des maîtres/d'école/formation/rencontre avec les familles le soir !

Pour les personnels territoriaux ATSE , ATSEM, la modification des horaires a modifié les conditions de travail de cette catégorie de personnels, jusqu'à leur rajouter 2 heures de travail hebdomadaire dans certaines communes !

Les personnels territoriaux animateurs, qui avaient déjà des horaires complètement fractionnés, mais qui avaient au moins la journée du mercredi complète, travaillent cette année dans des conditions lamentables : emploi du temps type d'un animateur :

7h30h/9h 12h/14h 16h15/18h30 et le mercredi 7h30h/9h 12h/18h30 . De telles conditions de travail et un salaire bas entraînent un turn-over qui ne permet pas aux équipes de se stabiliser !

Devant de telles difficultés certaines communes revoient leur organisation et proposent une nouvelle organisation en favorisant la libération d'une autre ½ journée, ainsi en faisant tourner cette ½ journée sur la semaine et sur les écoles cela permet le recrutement d'une équipe d'animateurs qui tournent sur les écoles, ce qui rend la gestion de ce personnels beaucoup plus efficace et simple !

Mais l'esprit de loi est alors complètement dévoyé et le principe de journée de classe d'un maximum de 5h30 n'est pas respecté !

Un emploi du temps libérant 2 1/2 journées n'est pas sans conséquences sur l'organisation du temps de l'école, du temps des écoles sur une commune ! Et que dire des familles, si l'un de leurs enfants est dans une école libérant le lundi après-midi et le mercredi après-midi et un autre dans une école libérant le mercredi après-midi et le vendredi après-midi ... !!!!!

Cette désorganisation organisée par le ministère de l'Éducation Nationale n'est pas satisfaisante et nous demandons encore et toujours que les choses soient reconsidérées dans le cadre d'une véritable concertation !

Venez en débattre :
Assemblée Générale à Bonneuil
le 3 avril à 11h 45
à l'école Romain Rolland

Rythmes scolaires à Vitry : c'est la galère

Dès février 2013 les enseignants se sont mis en grève massivement à plus de 80% dans le Val-de-Marne pour dire non à la réforme des rythmes scolaires. Depuis c'est toute la communauté éducative de Vitry-Sur-Seine qui lutte contre sa mise en place. Nous dénonçons une réforme qui accentue les inégalités territoriales, dégrade sérieusement les conditions de travail, et ne favorise en rien la réussite des élèves.

Nous avons fait de nombreuses assemblées générales (AG), des grèves, des rassemblements, où nous étions nombreux. L'ancien Maire de Vitry disait qu'il ne mettrait pas en place la réforme des rythmes, « ni en 2015, ni en 2016, ni jamais ». Aussi, les citoyens et la communauté éducative Vitriote se sont sentis trahis, en apprenant pendant les vacances d'été 2014 les nouveaux horaires : 9 h-12h - 14 h- 16h15 avec le mercredi matin travaillé et 2h de temps méridien pour la cantine et des activités périscolaires.

Dès le 1^{er} septembre, nous étions une trentaine réunis en AG pour envisager des actions pour protester contre la mise en place des rythmes . Nous avons depuis fait de nombreuses AG (avec jusqu'à 60 participants dont les représentants des parents et les représentants CGT des personnels territoriaux), des rassemblements devant la circonscription et devant la mairie où nous avons mis des banderoles, nous sommes allés faire signer des pétitions (SUD éducation, SNUipp, Fo, CGT territoriaux) et évidemment nous avons fait plusieurs journées de grève.

Le collectif d'enseignants Vitriot a rédigé un questionnaire précis, avec des questions fermées et ouvertes, pour faire un bilan de la situation vécue sur le terrain. 165 questionnaires ont été dépouillés, et les résultats sont éloquentes : 86 % trouvent cette réforme inégalitaire, 73% ont eu une rentrée plus difficile que les

autres années et surtout cette réforme n'était pas prioritaire. Pour les enseignants la mesure à prendre en urgence était et reste la baisse des effectifs par classe.

Toute la communauté éducative est « impactée » par la mise en place de ces rythmes. Comme dans de nombreuses autres villes, il n'y a pas la possibilité de mettre en place des activités de qualité sur le temps méridien. Suite à notre intervention, l'actuel maire, J-C Kennedy a fait un communiqué dénonçant cette réforme et le manque de budget nécessaire, budget qui sera encore réduit avec la réforme territoriale en cours.

Les semaines, en réalité très allongées avec le mercredi matin, sont difficiles ; les enseignants, les agents et les élèves sont exténués et les arrêts maladie sont nombreux. Les enseignants sont moins motivés pour mener des projets, et beaucoup réfléchissent à se reconverter (même en début de carrière !)

A Vitry-Sur-Seine, nous ne lâchons pas, notre prochaine AG aura lieu jeudi 26 mars, nous déciderons d'actions visibles pour la grève du 9 avril . Nous allons renouveler notre demande d'audience aux inspecteurs/trices et demander à être reçus par Mr le Maire. Nous allons nous rapprocher des écoles et collègues mobilisés à Ivry, puisque toutes les mesures dénoncées répondent à une seule et même logique de réduction des moyens alloués à l'école pour tous et toutes, pour laisser une place de plus en plus importante au secteur privé. Cette question des rythmes scolaires est la cerise sur le gâteau ! Plus que jamais nous exigeons l'abrogation immédiate des décrets Peillons et Hamon !

Nous ne devons pas nous résigner, mais bien au contraire, nous unir et nous organiser pour faire face à ces attaques et les combattre. Plus nous serons nombreux-euses et plus nous serons forts-es.

Solidaires

Entre nous, mais aussi avec les autres secteurs, pour défendre les droits collectifs et en conquérir de nouveaux.

Unitaires

Dans un même syndicat, tous les salariés des 1^{er} et 2nd degrés, les personnels ouvriers, enseignants, administratifs...

Démocratiques

Parce que SUD lutte pour les revendications immédiates (salaires, conditions de travail...) mais aussi pour une rupture avec un système capitaliste antidémocratique et inégalitaire.



Contactez la permanence à Créteil

Maison des syndicats de Créteil, 11-13 rue des Archives

Tel : 01.43.77.33.59 - Fax : 01 43 77 65 58

e-mail : contact@sudeduccreteil.org

Site : <http://www.sudeduccreteil.org>

Contactez les sections du 94

Bonneuil : Anthony Le Bossé, Élé R. Rolland B, 07 60 06 95 38

Champigny : Pierre-Yves Bernard, Élé Joliot Curie, 06 81 37 48 49 et Didier Rieu, Lycée Max Dormoy, 06 12 54 95 50

Créteil : Nolwenn Toutan-Goasdoué, Mater Charles Peguy, 06 31 67 32 02

Fontenay sous Bois : Marie-Jeanne Couppey, Élé Henri Wallon 06 08 58 62 35

Ivry : Anne Le Pen, Élé L'Orme au chat, 01 72 04 65 50 Julien Plaisant, collège Henri Wallon, 06 63 92 52 58

Joinville : Dominique Bellidon, Élé Pollangis, 06 74 00 15 77

Le Kremlin-Bicêtre : Philippe Potard, Collège Jean Perrin, 06 85 32 27 69

Maisons-Alfort : Émmanuelle Edmond, Mat Charles Péguy, 06 14 67 32 71

Orly : Sophie Asselineau, Élé Romain Rolland B, 06 65 32 75 17

Villejuif : Natalie Charpentier, Élé Robert Lebon, 06 78 80 47 06

Vitry-sur-Seine : Étienne Roch-Meyrand, Lycée Jean Macé, 06 78 70 14 97 et Josiane Le Boité, Mater Jean Moulin, 06 09 16 47 12

Dispensé de timbrage

CRETEIL C.C.

Créteil
SUD
Éducation

11-13, rue des Archives
94010 CRETEIL CEDEX

P

PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

Supplément n° 5 à l'Appel du Sud n° 97 - Prix : 1,5 € / abonnement : 15 €

Le journal du 94

mars 2015

SOMMAIRE

- **Décharges de direction** p. 2
- **M@gistère** p. 2-3
- **Éducation prioritaire et manque de moyens : la lutte s'organise sur Ivry** p. 4
- **Grève interpro public-privé le 9 avril** ... p. 4
- **Nouveaux rythmes : Où en sommes-nous dans le 94 ?** p. 5
- **A Vitry : c'est la galère !** p. 5
- **Contacts des sections locales** p. 6

Pour vous tenir au courant des luttes, de l'actualité syndicale,

www.sudeduccreteil.org

SUD Éducation académie de Créteil - Syndicat affilié à l'Union syndicale Solidaires

Maison des syndicats de Créteil, 11-13, rue des Archives, 94010 Créteil Cedex - Tél : 01 43 77 33 59 - Fax : 01 43 77 65 58

Mél : contact@sudeduccreteil.org - Site : <http://www.sudeduccreteil.org>

Directeur de la publication : Luc Colpart / Commission paritaire no 1215S07631